

On écrit de Paris, 8 avril, au *Mémorial de Lille* :

Il a été beaucoup question aujourd'hui de l'accueil assez froid que l'Empereur a fait hier, aux courses, à M. le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse. Lorsque les divers membres du corps diplomatique présent sont venus présenter leurs hommages à Sa Majesté, M. de Goltz s'est avancé vers l'Empereur qui lui a rendu poliment son salut, mais en se détournant presque immédiatement et en faisant sa moustache. Le soir, M. de Goltz dînait chez M. le président du Sénat avec les ministres, les ambassadeurs, toutes les notabilités de la politique. Là aussi on raconte que, dans la mesure de ce que peuvent permettre les convenances, le représentant de la Prusse a rencontré une réserve peu ordinaire. Je m'abstiens de citer des paroles qui auraient été prononcées, parce qu'il importe, dans des occasions semblables, de reproduire non-seulement le sens, mais le texte précis. Il est inutile de grossir les informations vagues qui, certes, ne manquent pas en ce moment.

Il a été question d'un manifeste de l'Empereur. On disait que les ouvriers de l'imprimerie impériale avaient dû passer la nuit, l'arme au bras, et qu'un piquet de soldats avait gardé l'imprimerie, pour rendre impossible toute indiscrétion. Mais la communication faite aux Chambres semble écarter l'idée d'un manifeste impérial qui serait sans objet au moins pour quelque temps.

On dit aussi qu'ordre vient d'être donné aux préfets de procéder sans retard aux opérations de la révision auxquelles il avait été sursis, en attendant la nouvelle loi sur l'armée. Nouvelle source de commentaires à perte de vue. Enfin, des personnes qui se croient bien informées font partir des régiments pour telle ou telle direction. Vous sentez que c'est le moment ou jamais de faire acte de la prudence et de la réserve nécessaire à tout journal sérieux, et que jamais les lecteurs n'ont eu besoin d'être prévenus d'avance contre les nouvelles à sensation.

Le ministère de la guerre a dû prendre des mesures assez importantes pour la réorganisation de l'armée et l'application des dispositions soumises à la Chambre. Les soldats en semestre ont été rappelés. Les congés de quinzaine accordés souvent aux sous-officiers en garnison dans les grandes villes ne sont plus accordés. Tous les sous-officiers de l'armée ont été pourvus de fusils Chassepot et expliquent la théorie de cette arme à leurs hommes, de sorte que peu d'heures suffiront à ceux-ci pour s'en servir utilement, dès qu'elles leur auront été distribuées.

Le bruit court que le camp de Châlons s'ouvrira plus tôt cette année que les précédentes. Sur nos 30,000 hommes de l'armée d'Afrique, 50,000 ont été centralisés dans les provinces d'Alger et d'Oran. Les grands commandements militaires du sud ont reçu ordre de diriger sur la ligne de Lyon une partie des effectifs.

Les journaux de Paris annoncent qu'une revue des troupes de la 1^{re} division militaire sera passée aujourd'hui, au bois de Boulogne, par l'Empereur.

On lit dans le *Moniteur de la Meurthe* : « On nous annonce le retour à Nancy de M. le maréchal Forey, qui partira pour le camp de Châlons dans les premiers jours du mois de mai. »

Nous empruntons à la *Revue allemande* la lettre suivante adressée par Guillaume I^{er}, à un ancien ministre prussien : « Je dois une réponse à vos trois lettres qui m'ont fait grand plaisir. La première était une félicitation pour la grande victoire remportée par mon incomparable armée. La deuxième porte la date du 18 octobre, jour auquel se rattachent des souvenirs importants de l'histoire et contient vos observations de vétéran. La troisième est du 1^{er} janvier de cette année. »

Ce sont des jours que le Seigneur a donnés et qui ont appelé la bénédiction sur la Prusse. Les événements de 1866 ont été visiblement providentiels au point que même un incrédule doit devenir croyant. Il m'a fallu me résigner à contre cœur à la guerre, qui serait restée un duel si la plus grande partie de l'Allemagne n'avait pas été frappée d'aveuglement et n'avait pas fait de ce duel une guerre fratricide. Un grand nombre a profondément expié cet aveuglement.

Je dois convenir que les circonstances ont été plus puissantes que moi, plus puissantes que mon cœur et mon caractère ne le désiraient. Mais quand la Providence se mêle si puissamment des affaires et parle si haut, toute autre considération doit se taire! Que ma tâche de faire mûrir la récolte sanglante soit, comme l'œuvre accomplie par l'épée, bénie de Dieu.

« Votre roi, GUILLAUME. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Nous avons emprunté au *Mémorial* un article qui a donné au rédacteur de ce journal l'occasion d'en écrire, sur le même sujet, un second, que nous croyons devoir reproduire :

Les réflexions que nous avons publiées

avant-hier à propos des mesures restrictives qu'on nous avait assurées que la Banque était sur le point de prendre, en raison surtout des sinistres financiers dans notre département a été frappé depuis quelque temps, ont produit une certaine sensation dans notre ville.

Tout naturellement l'administration du grand établissement de crédit en France s'est émue des craintes que nous avons manifestées et avec une obligeance parfaite et une netteté qui ne laissera rien à désirer, il nous a été fourni des renseignements détaillés et déterminants sur la situation actuelle du crédit à Lille dans ses rapports avec la Banque.

Ces renseignements n'ont pas été moins précis en ce qui concerne les prétendus projets auxquels des nombreux bruits avaient donné une certaine notoriété et que nous n'avons accueillis qu'en vue de provoquer des explications satisfaisantes à cet égard.

Or, de ce qui nous a été dit il résulte que du 10 décembre 1866, jour où commença le semestre d'exercice de la Banque de France au 3 avril 1867, il a été présenté à l'escompte à la succursale de Lille : 82,323 effets montant ensemble à francs 452,609,000.

Sur ce chiffre si considérable, il a été rejeté seulement : 781 effets, montant ensemble à francs 4,796,000.

D'où il résulte que les rejets se sont élevés seulement à 1 1/6 p. 0/0 de la somme présentée à l'escompte.

Maintenant, si on veut faire la part des effets non admis par suite d'irrégularités telles que défaut de timbre, endossements en blanc, paiements hors ville, etc., etc., on devra reconnaître que les rejets pour causes inhérentes aux signatures mêmes n'ont pas atteint la proportion de 3/4 p. 0/0 de la somme présentée.

Il est évident que c'est là un état normal qui ne doit en aucune façon inquiéter personne et qui laisse, au contraire, au commerce de Lille et de notre contrée tout le développement de crédit par lequel elle a droit de compter.

Au reste, ce n'est pas dans un moment où l'encaisse métallique de la Banque flotte entre 7 et 800 millions, que l'administration pourrait songer à rien modifier aux habitudes larges et élevées qui font de la Banque de France le premier établissement de crédit du monde entier. En présence d'explications si catégoriques, on doit reconnaître que les documents qui nous avaient été fournis ne reposaient pas sur une base sérieuse et qu'il n'y a point lieu à concevoir des craintes que nous sommes heureux de contribuer à faire disparaître. Non-seulement la Banque opère d'une façon normale, mais elle ne projette absolument rien pour l'avenir qui soit de nature à modifier ses habitudes d'opération et dont par conséquent on puisse se préoccuper.

On assure que le passif de la faillite Ecrepont s'élèverait à environ 1,300,000 fr. — L'actif serait de 5 à 600,000 fr. Nous donnons ces chiffres sous toutes réserves.

Une dizaine d'individus compromis dans les troubles de Roubaix comparaitront devant la cour d'assises de Douai dont la session s'ouvre le 6 mai. Quatre d'entre eux ont été arrêtés chez M. Scamps, porteur d'objets volés pendant le pillage de la maison de cet industriel.

En vertu d'une ordonnance de M. le premier président de la Cour impériale de Douai, les assises du département du Pas-de-Calais pour le 2^e trimestre de 1867, s'ouvriront à Saint-Omer, le lundi 3 juin prochain, sous la présidence de M. De-caudaveine, conseiller à la Cour impériale de Douai, chevalier de la Légion d'honneur. MM. Gazan et Bourgeois, juges au tribunal de première instance de Saint-Omer, ont été désignés comme assesseurs.

Un concours pour l'admission au surnumérariat des contributions indirectes sera ouvert le 9 mai 1867 dans tous les chefs-lieux de direction.

Dans chaque département, les postulants devront se faire inscrire à la direction des contributions indirectes, où il leur sera donné connaissance des formalités à remplir et de justifications à

Au marché aux grains du 10 avril, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 65 cent. à l'hectolitre.

Pour toute chronique locale : J. Reboux

FAITS DIVERS

Le *Soleil* annonce que le fils d'une de nos plus grandes illustrations médicales a disparu depuis plusieurs jours sans qu'on puisse encore savoir ce qu'il est devenu. Vendredi, une lettre écrite par le jeune homme à sa sœur et lui annonçant sa résolution bien arrêtée de se donner la mort, était venue porter le comble à la douleur de la famille; on ne craignait que trop qu'il ait mis son projet à exécution. Une perte énorme éprouvée à la Bourse à la dernière liquidation l'avait, pensait-on, porté à cet acte de désespoir.

Dans son numéro de mardi, la *France* dit : « On a beaucoup parlé, ces jours-ci, de la disparition d'un jeune homme appartenant à une des premières familles de Paris. Nous croyons pouvoir rassurer ses amis : une lettre écrite à sa sœur annonce

son départ pour le Mexique, où il compte s'engager comme volontaire. »

— La *Lune* consacre à M. de Bismark un article bibliographique où se trouve l'anecdote suivante :

« M. de Bismark était allé, il y a deux ans, aux eaux d'Ischi. En même temps que lui, dans cette localité, villégiaturait une *prima donna* de l'opéra de Berlin, M^{lle} L..., aussi excellente chanteuse que jolie femme, et aussi jolie que vertueuse. — une *prima donna* accomplie, une *prima donna* comme on n'en voit guère, une *prima donna* comme on n'en voit pas. Un jour, sur la promenade d'Ischi, le ministre rencontre la chanteuse, la reconnaît, la salue, l'aborde; entre premier ministre et étoile d'opéra, en tout pays et en tout temps la conversation se place sur le terrain de la complète égalité.

Le ministre se détourna de sa route pour suivre celle de la chanteuse. Cette dernière allait justement se faire photographier. Les artistes de Berlin ont, vous le voyez, les mêmes vices que les artistes de Paris. Le ministre, arrivé à la porte du photographe, ne s'arrêta point, il continua l'entretien commencé sur la promenade.

— Tout à-coup le photographe, caché sous son voile, en sortit précipitamment, et pria M. de Bismark de s'éloigner un peu du fauteuil occupé par M^{lle} L...

Sans cela, dit-il l'objectif allait cueillir la personne de l'Excellence et la placer sur la photographie, tout à côté de la *prima donna*.

— Mademoiselle ! fit M. de Bismark se reculant discrètement.

— Oh! restez répliqua celle-ci; ce portrait est destiné à mon fiancé. Il sera si heureux de l'honneur!

M. de Bismark ne laissa pas achever et reprit sa place. — Et voilà comment un ministre prussien est portraituré sur le même carré de papier qu'une cantatrice italienne. La photographie, mise en vente, a circulé; j'en ai vu un exemplaire à Paris; mais le plus curieux de l'histoire, c'est que la police du roi Guillaume a fait saisir à Berlin les photographes en question. Elle croyait à quelque malignité dans le rapprochement du ministre et de la chanteuse, et pensait qu'il avait été obtenu par ces malicieuses procédés de découpage au moyen desquels les photographes confectionnent de bien plus singuliers groupes.

M. Jean Greffülhe est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Il a souffert toute sa vie de douleurs névralgiques à la tête, et pendant cinquante ans, il ne cessait de dire à ses amis qu'il ne passerait pas l'année.

M. Greffülhe laisse une fortune immense qu'on n'évalue pas à moins de 120 millions, fortune liquide et facilement réalisable qui ne consiste qu'en valeurs mobilières. Il n'escomptait pas d'effets au-dessous de 100,000 francs, et ne prenait guère que du papier anglais premier choix.

M. Greffülhe n'avait jamais été marié. Il n'a pas d'héritier direct, mais deux neveux, fils de son frère aîné, le comte Greffülhe, et les enfants du maréchal de Castellane, qui avait épousé sa sœur.

— La population maritime de Fécamp vient d'être attristée de nouveau par un sinistre qui, cette fois encore, a fait de nombreuses victimes. Voici quelques détails que nous recevons au sujet de ce triste événement :

« Le sloop *Eugénie*, de Fécamp, patron Bertin, péchait en face de Saint-Valéry-en-Caux, jeudi, dans la nuit, lorsque le navire, mal dirigé par l'homme de quart, vint talonner, vers les quatre heures du matin, sur les roches de Saint-Pierre-en-Port; aussitôt une voie d'eau se déclara à bord. Le capitaine prit de suite les mesures nécessaires pour la boucher; et, comme l'accident ne paraissait pas très-grave au premier abord, on reprit le large.

Malheureusement la mer était forte, les vagues déferlaient avec violence, et, malgré tous les efforts que fit l'équipage pour réparer les avaries que le navire avait éprouvées, l'eau envahit subitement la cale et força les matelots à se réfugier sur le pont. Comme on était près de Saint-Valéry, le navire fut dirigé à force de voiles vers ce port, mais à 1,000 mètres de Saint-Valéry et alors qu'on le croyait sauvé, on vit le navire sombrer. Il était à peu près six heures du soir.

Le patron Bertin seul a pu être arraché à une mort imminente. Les cinq hommes de l'équipage et un malheureux mousse ont été noyés. La mer a rejeté déjà quatre cadavres de ces infortunés.

— Voici une nouvelle racontée par le *Sport* et que l'on pourrait croire empruntée à un des plus sombres romans d'Anne Radcliffe :

« Le monde russe est très-occupé d'un drame qui se dénoue en ce moment devant les tribunaux de Saint-Petersbourg. Il y a 22 ans que deux jeunes filles perdirent leur père, qui était fort riche; une des deux sœurs mourut, peu de temps après dans un voyage qu'elles firent ensemble, et la sœur survivante épousa un général, devint le modèle de toutes les vertus et habita, sans jamais le quitter un jour, le palais qu'elle avait hérité de son père. Une femme de chambre seule avait remarqué quelques mystères dans sa conduite, et à force de l'épier, finit par découvrir qu'elle s'enfermait pour ouvrir une armoire dont la clef ne la quittait jamais.

Un jour, elle parvint à s'emparer de cette clef si enviée, elle ouvre l'armoire de

ses rêves, et elle se trouve en face d'un escalier qui la conduit dans un cachot, où elle voit gisant sur de la paille pourrie, et presque expirant de faim et de froid, la sœur qui était sensée morte depuis vingt-deux ans! La justice informée a arrêté la coupable, mais la victime est dans un tel état qu'elle ne peut donner que des renseignements très-incomplets sur son martyre. On ne croit pas qu'elle survive à une aussi longue torture, mais on est sûr, au moins, qu'elle sera vengée, et que la grande position de sa sœur déshonorée ne la mettra pas à l'abri des plus justes rigueurs de la loi pour un crime aussi abominable. »

— Une maison, rue de la Paix à Paris, vient d'être adjugée moyennant 1 million 510,000 francs. Il y a aujourd'hui dans Paris plus de deux mille maisons et hôtels qui ont une valeur égale ou plus grande.

COURS DE LA BOURSE

Du 11 avril 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 1/2 %..... 66 45	3 1/2 %..... 66 50
4 1/2 %..... 96 10	4 1/2 %..... 96 10

Il vient de paraître une consultation pour les porteurs d'obligations mexicaines délibérée par M^{me} Marie, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour impériale de Paris. (brochure in-4^o de 86 pages.)

Cette consultation démontre d'une manière péremptoire les droits des porteurs d'obligations. Elle est suivie des adhésions motivées de M^{re} Allou, bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour impériale de Paris; Al. Ploque, ancien bâtonnier; Ad. Crémieux et Le Blond, anciens membres du Conseil de l'ordre.

Cette brochure se vend à la librairie Paul Dupont, 43, rue de Grenelle Saint-Honoré, et chez tous les libraires. Adresser un mandat de poste de 1 fr. pour recevoir la consultation franco.

AVIS. — LE TOPIQUE SAISSAC, spécifique pour la guérison des cors, ails de perdris, oignons, durillons, enlève la douleur immédiatement et fait tomber la racine en peu de jours. Emploi facile, sans nul danger. Des milliers de certificats attestent son infailibilité. A Paris, 44, rue de Richelieu. Dépôt à Roubaix, chez M. Coille, pharmacien, grande-place, à Lille, chez MM. Borel et Depiezenne, pharmaciens.

L'UNIVERS

journal politique quotidien, grand format à six colonnes.

Rédacteur en chef M. Louis VEUILLLOT, Abonnements: *Edition quotidienne*, trois mois, 18 fr.; six mois, 34 fr.; un an, 66 fr.

Edition semi-quotidienne: trois mois, 40 fr.; six mois, 49 fr.; un an, 36 fr.

Bureaux, Paris, 40, rue des Saints-Pères. 6859

COMPAGNIE DES Mines de Béthune

DÉPÔT DE CHARBONS GRAS

A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.	
GROS 3 fr. 05	l'hectolitre pesant 80 mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 20	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
GROS 3 fr. 00	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 10	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
GROS 2 fr. 95	l'hectolitre de pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 2 fr. 05	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.

Au comptant (sans escompte.)

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Pauvrière, 33 ou au dépôt, rue Latérale près la gare du chemin de fer.

Pas de crédit.
Nous ne saurions trop recommander aux personnes d'ordre et d'économie, de s'adresser chez SAVIGNY, tailleur, 47, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris, qui vous vend qu'au comptant et accorde 15 % d'escompte. 6715

DENTS depuis 5 francs

VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarombault, Lille.

Guérison du mal de dents

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de racommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

ANNONCES

A VENDRE pour cause de santé

UN BEL ETABLISSEMENT INDUSTRIEL

EN PLEINE ACTIVITÉ, situé boulevard Saint-Martin, n° 17, à SAINT-QUENTIN,

Se composant de : 1 Machine à vapeur de 35 chevaux (système Wolff) avec ses deux générateurs de la force de 25 chevaux chacun. 5,000 broches en coton (Renvideurs Parr Curtis), leurs préparations, dont 5 peigneuses de Schlamberger. 2,000 broches en laine (Mull Jenny) et leurs préparations. 104 Métières à tisser mécaniquement, 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4, et leur encoupeles.

Forge, outillage anglais, menuiseries et leurs accessoires, magasin immense, cour et jardin, le tout occupant une superficie de 2,735 mètres carrés. S'adresser chez MM. Cambronne frères, rue du Petit-Pont. 1m. 6848

ROUBAIX

Vente publique en gros

Par suite de la faillite de M. Deplasse d'une très grande quantité de

MARCHANDISES NEUVES

Consistant en linge de table damassé et ouvré, toiles damassées et duvets. Le lundi 15 avril 1867, 10 heures précises du matin, dans l'un des salons de l'Hôtel Ferraille, audit Roubaix. Une notice détaillée se distribue à la maison de commerce rue du Pays, 20, et au bureau des ventes mobilières, Grand-Place. 6860

ROUBAIX

Rue du Moulin, en face de l'ancien hôpital

Vente en détail

DU Matériel de Tissage

de M. DEPLASSE Métières et cartons, fils en bobines et en échets, chaînes ourdies, coton retors, etc. Le lundi 15 avril 1867, 2 heures précises de l'après-midi. 14a. 6861

ROUBAIX, — rue de Tourcoing.

VENTE

Par suite de la faillite de Mme Délon d'une

Machine à vapeur

Générateur, bûche et autres accessoires, roue en fer, modèles en fonte et en bois. Le mardi 16 avril 1867, 2 heures précises de l'après-midi. Alfred ROUSSEL, commissaire-priseur. 14a-6862

GRANDS ET VASTES TERRAINS

A VENDRE par lots situés rue des Chaudronniers, en face de l'atelier de MM. Mazurel frères et du tissage de M. Philippe Scamps, touchant dans le fond au boulevard projeté. Ces terrains, par leur belle position au centre de la ville, offrent de grands avantages. S'adresser pour les conditions rue de la Fosse-aux-Chênes, 22, ou à M^{re} DUCHANGE, notaire. Facilités de paiement. 6679

TERRAIN à VENDRE

A vendre en détail, avec facilités de paiement, un terrain situé à l'Épeule, et propre à bâtir. S'adresser au bureau du Journal. 6811

Magasin à céder

A céder rue Saint-Jean, un magasin d'épicerie bien achalandé. S'adresser rue Saint-Jean, n° 1. 17a 6863